

**"Si l'argent est le nerf de la guerre,
le manque d'argent est parfois la guerre des nerfs..."**

RAPPORT D'ACTIVITE 2009-2010

Rapport d'activités du Coup de Pouce 2009-2010

C'est bien connu, l'argent est le nerf de la guerre. Dans la plupart des sociétés humaines actuelles, être sans argent équivaut à ne plus être en mesure de pourvoir à ses besoins vitaux.

Les apprentis qui fréquentent nos écoles n'échappent pas à cette règle, même si c'est pour la plupart d'entre eux de façon dérivée. C'est en effet très souvent la capacité financière des parents qui détermine leur propre situation matérielle.

Il est primordial de prendre en compte le contexte dans lequel évoluent ces jeunes adultes pour appréhender de façon correcte les difficultés qu'ils pourraient par ailleurs présenter. Car en effet, les difficultés générées par les problématiques financières peuvent s'exprimer dans des registres fort disparates. Ainsi, une baisse de résultats scolaires, un absentéisme marqué, un comportement inadéquat, pourraient aussi, mais bien sûr pas exclusivement, être le résultat de préoccupations financières. A titre d'exemple, ces difficultés pourraient induire la nécessité de travailler en dehors de l'école, ce qui peut ajouter un surcroît de fatigue difficile à gérer.

Précarisation installée

Notre rapport d'activités de 2000-2001 avait déjà mis en lumière les difficultés rencontrées par des jeunes et leurs familles respectives. Malheureusement, ces dernières années démontrent que le phénomène de paupérisation s'est accentué en Suisse et particulièrement à Genève.

En effet, le chômage dans la cité de Calvin représente le double de la moyenne suisse soit 6,9% selon les derniers chiffres du SECO.

Si on y ajoute un coût de la vie particulièrement élevé avec des loyers exorbitants voire inaccessibles pour la plupart des gens, ainsi que des primes de caisse maladie scandaleusement chères, le tableau est "tristement brossé".

Notre expérience sur le terrain démontre qu'une partie des apprentis, issus en majorité de la classe modeste, sont directement concernés par cette problématique budgétaire, et que cela représente aussi des risques de rupture pour leur apprentissage.

Mesures contrastées de l'Hospice Général

Nous observons une augmentation de la fréquence d'intervention de l'Hospice Général (aide sociale cantonale). Nous relevons que les critères d'obtention d'une prestation d'assistance se sont resserrés ; les barèmes d'accès ont notamment été revus à la baisse. Ces restrictions ont pu, en partie, être freinées suite à l'intervention, entre autres, des travailleurs sociaux du terrain qui ont dénoncé cet état de fait.

Un exemple illustre cette situation contrastée: l'Hospice Général ne prévoit pas la prise en charge des frais scolaires et ce sont les assistants sociaux de cette institution qui nous demandent si l'école peut payer ce genre de frais!

Chaque semaine nous vivons ce paradoxe: d'un côté, des pouvoirs décisionnaires qui déclarent leur volonté de tout mettre en œuvre pour soutenir la formation chez les

jeunes et ainsi éviter "qu'ils traînent dans la rue", de l'autre, la suppression ou l'absence de certains financements très utiles pour ces mêmes jeunes...

Recherches de fonds privés et dépannages auprès des banques alimentaires

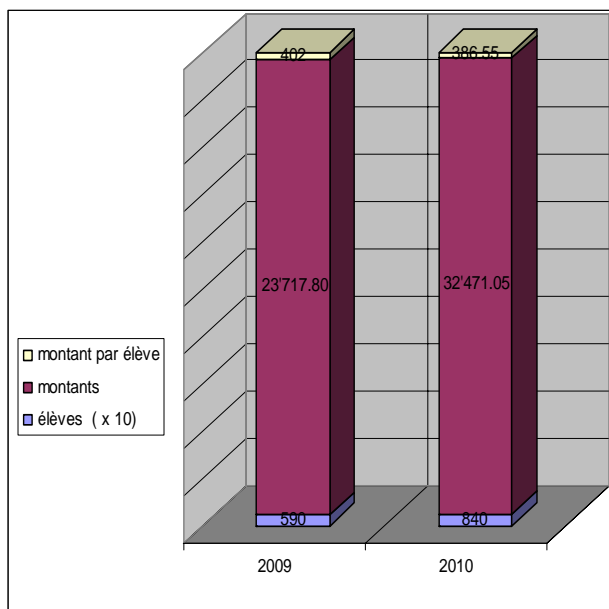
Indépendamment de notre fonds d'entraide, nous sommes amenés à prospecter auprès de différentes fondations et associations pour aider les apprentis et leurs familles. Nos recherches de fonds s'effectuent sur Genève mais aussi dans d'autres cantons (Vaud et Zürich en particulier). Tous ces partenaires fixent leurs propres critères d'attribution. Il faut toutefois relever que peu d'entre eux sont capables de prendre en charge durablement et de manière conséquente les frais pour un apprenti quand il doit s'assumer seul.

Nous assurons aussi le relais pour obtenir d'autres prestations comme la nourriture, les produits d'hygiène et les habits en les adressant à la banque alimentaire du CARE, les épiceries de CARITAS et les Colis du Cœur.

Depuis 10 ans, chaque année à fin novembre, des apprentis bénéficiaires de ces prestations gratuites ou à prix très réduits, participent sous la responsabilité d'un membre du "Coup de Pouce" au "Samedi du Partage" (opération de récolte de biens de première nécessité par des bénévoles). Dans ce type d'action, la notion de solidarité prime sur celle d'assistance et les apprentis apprécient de pouvoir aussi aider les autres malgré leurs propres difficultés.

Fonds d'entraide des CFP insuffisant

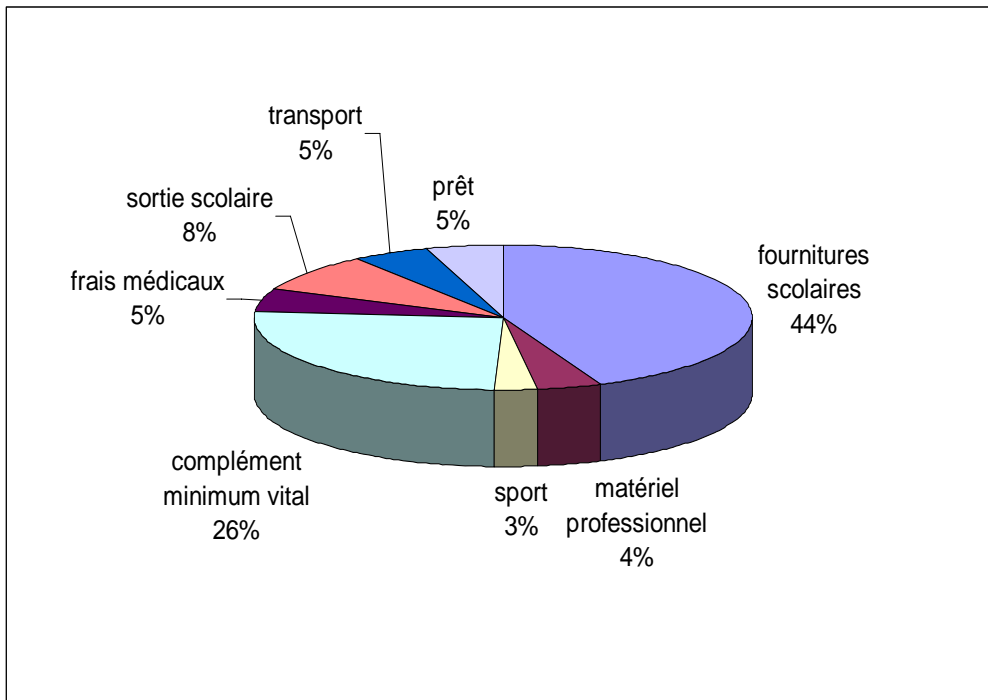
Il y a 5 ans, nous avons pu, d'entente avec la direction de l'époque (CEPTA), mettre en place ce fonds tel qu'il existe aujourd'hui. Il est alimenté par les élèves à raison de Fr. 5.- par année ce qui représente une somme oscillant entre Fr. 12'500 et 15'000.-.



La dernière rentrée scolaire nous alerte car les sollicitations financières afin de régler les frais de matériel ont explosé et le fonds s'épuise très vite.

Pour mémoire, le fonds d'entraide sert prioritairement à régler des frais de fournitures scolaires, répétitoires, matériel professionnel, sorties scolaires etc.

Dans une certaine mesure, ce fonds permet parfois d'assurer des prêts en attente de rentrées financières: allocations d'apprentissage, rentes diverses (LPP, AI) ou autres subsides publics et dons privés.



En parallèle de ces prestations financières directes, nous avons distribué durant l'année 2010 pour près de Fr. 6'000.- de bon de repas (subventionnés par la DGPO) soit environ 800 repas.

A signaler que l'an dernier, plusieurs enseignants ont contribué au financement du voyage d'études pour certains de leurs apprentis en situation de très grande précarité. C'est un geste à relever et à faire reconnaître ! Merci à eux.

Perspectives et propositions

La dégradation économique pour certains apprentis va encore certainement s'accroître. En effet dès le 1^{er} avril 2011 la nouvelle loi sur le chômage, nettement plus restrictive, va pousser progressivement à l'assistance publique des milliers de personnes. A Genève, on estime qu'environ 1'000 personnes seront directement concernées par ce phénomène, un chiffre qui devrait aller en constante augmentation. Certains parents d'apprentis seront ainsi davantage précarisés, cela ne fait malheureusement aucun doute. Par conséquent, les sollicitations financières auprès de notre service continueront d'être en augmentation.

La situation actuelle nous impose d'anticiper afin de pouvoir répondre aux besoins prioritaires de nos apprentis et de leurs familles. Notre objectif s'inscrit toujours dans la contribution de l'amélioration des conditions de vie des jeunes qui s'engagent sérieusement dans leur apprentissage.

En ce sens, nous envisageons 2 propositions afin de renforcer le fonds d'entraide des CFP à savoir :

- une nouvelle contribution par chaque apprenti de 1.-/mois sur l'année scolaire, soit une cotisation annuelle de Frs.10.-
- une cotisation solidaire et à bien plaisir annuelle de Fr.10.- pour les enseignants et personnel du PAT.

Ainsi, non seulement nous pourrons répondre de manière adaptée et équitable aux demandes financières plus conséquentes mais nous démontrerons aussi que la notion de solidarité se traduit dans des actes concrets !

L'assistance financière à l'apprentissage: un investissement!

Comme l'ensemble des partenaires dans nos écoles professionnelles, nous défendons l'importance de la formation et de l'apprentissage en particulier. C'est pourquoi nous nous mobilisons afin de réduire les risques de ruptures liées aux considérations financières.

Ce faisant, de concert avec l'ensemble des directions et de tous les membres de l'école, nous pourrons continuer à promouvoir la formation professionnelle et rappeler qu'elle est un atout sérieux d'intégration dans notre société, et d'équilibre pour nos apprentis.

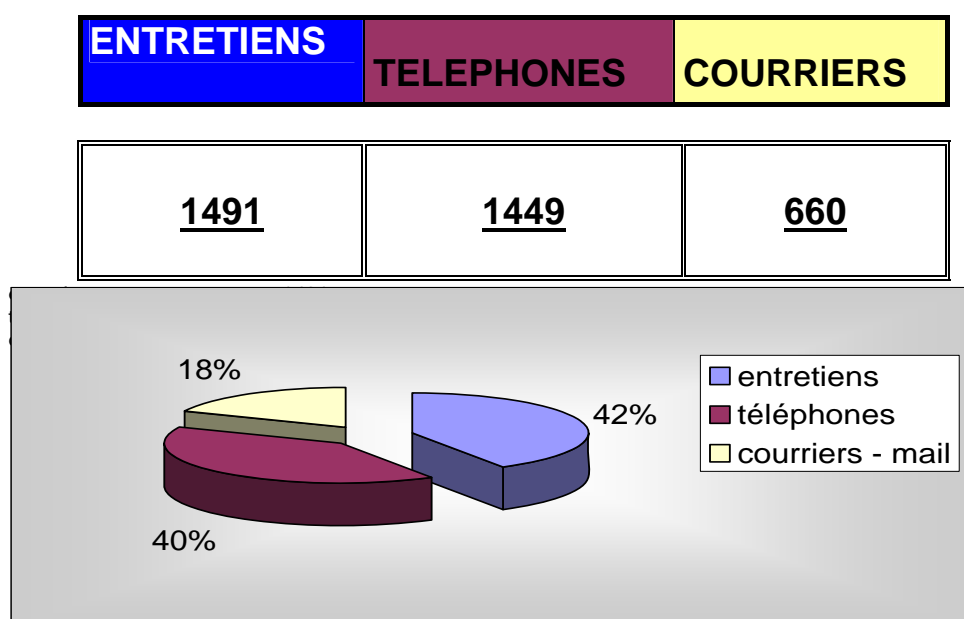
Karin GÄRTKE, Nathalie GOLIASCH, Laurent MICHEL,
Floriane SCHMIDT-MAARSEN, Charles TINGUELY.

STATISTIQUES ANNEE SCOLAIRE 2009 - 2010

DEMANDES INDIVIDUELLES TRAITEES → 364

DEMANDES COLLECTIVES TRAITEES → 5

L'ENSEMBLE DE CES DEMANDES TRAITEES A EXIGE :



QUI NOUS ADRESSE LES ELEVES ?

| <u>venu spontanément</u> | <u>enseignant direction</u> | <u>FAMILLE</u> | <u>AUTRES</u> Infirmières, OFP, patron, commissaire |
|--------------------------|-----------------------------|----------------|--|
| 223 | 86 | 32 | 27 |

MOTIFS DE LA DEMANDE ? (plusieurs motifs retenus pour la même situation)

| <u>ARGENT ADMINISTRATIF</u> | <u>ECOLE</u> | <u>SOUTIEN PERSO</u> psycho - social | <u>FAMILLE</u> | <u>PROFESSIONNEL</u> | <u>LOGEMENT</u> |
|-----------------------------|--------------|---|----------------|----------------------|-----------------|
| 247 | 118 | 119 | 118 | 73 | 56 |

ELEVES DANS QUELS DOMAINES PROFESSIONNELS ?

| <u>CFPC</u> | <u>CFPT</u> | <u>SHR</u> | <u>CFPS</u> | <u>DUAL</u> | <u>PLEIN-TEMPS</u> |
|-------------|-------------|------------|-------------|-------------|--------------------|
| 158 | 176 | 31 | 4 | 170 | 199 |

SEXE ET AGE

| <u>GARCONS</u> | <u>FILLES</u> | <u>AGE 15-18 ANS</u> | <u>AGE 18-25 ANS</u> | <u>AGE + 25 ANS</u> |
|----------------|---------------|----------------------|----------------------|---------------------|
| 308 | 61 | 103 | 239 | 27 |

DEGRE DE FORMATION AU MOMENT DE LA DEMANDE

| <u>1^{ère} année</u> | <u>2^{ème} année</u> | <u>3^{ème} année</u> | <u>4^{ème} année</u> | <u>5^{ème} année</u> | <u>6^{ème} année</u> | <u>matu</u> | <u>autres</u> |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------|---------------|
| 149 | 99 | 68 | 35 | 8 | 7 | 0 | 3 |